

225C2185
FR0000054470-FS1117

23 décembre 2025

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

UBISOFT ENTERTAINMENT

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 23 décembre 2025, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 18 décembre 2025, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, le seuil de 5% du capital de la société UBISOFT ENTERTAINMENT et détenir, indirectement, 6 774 662 actions UBISOFT ENTERTAINMENT représentant autant de droits de vote, soit 5,03% du capital et 4,56% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit:

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs International	6 473 309	4,81	6 473 309	4,35
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	69 205	0,05	69 205	0,05
Goldman Sachs Finance Corp International Ltd	35 706	0,03	35 706	0,02
Goldman Sachs & Co. LLC	16 109	0,01	16 109	0,01
Goldman Sachs Bank Europe	180 332	0,13	180 332	0,12
Total Goldman Sachs Group, Inc.	6 774 662	5,03	6 774 662	4,56

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions UBISOFT ENTERTAINMENT hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 3 667 097 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 620 560 actions UBISOFT ENTERTAINMENT (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 1 915 095 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 61 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 19 janvier 2026 et le 18 décembre 2035 ;
- 130 465 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 39 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 19 décembre 2025 et le 31 décembre 2030, à des prix compris entre 1,67 € et 15,00 € ; et
- 575 000 actions UBISOFT ENTERTAINMENT résultant de la détention de 2 contrats « *put option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 20 mars 2026 et le 19 juin 2026, à des prix compris entre 7,50 € et 9,60 €.

¹ Sur la base d'un capital composé de 134 630 764 actions représentant 148 710 417 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.